

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

## **BOFIP-RHO-16-0579 du 14/04/2016**

Arrêté du 6 avril 2016

ARRETE CHARGEANT UN ADMINISTRATEUR GENERAL DES FINANCES PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE DE L'INTERIM DE LA DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE NORMANDIE ET DU DEPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME

**Bureau RH-1B**

### **RÉSUMÉ**

Cet arrêté charge un administrateur général des Finances publiques de classe normale de l'intérim de la direction régionale des Finances publiques de Normandie et du département de la Seine-Maritime

Date d'application : 30/04/2016

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

---

PARTIE 1 : ARRÊTÉ CHARGEANT UN ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL DES FINANCES PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE DE L'INTÉRIM DE LA DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE NORMANDIE ET DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME..... 3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ CHARGEANT UN ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL DES FINANCES PUBLIQUES  
DE CLASSE NORMALE DE L'INTÉRIM DE LA DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DE NORMANDIE ET DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES  
Service des ressources humaines  
Sous-Direction de l'encadrement et des relations sociales  
Bureau RH-1B

**ARRÊTÉ**

**chargeant un administrateur général des finances publiques de classe normale de l'intérim de la direction régionale des finances publiques de Normandie et du département de la Seine-Maritime**

**LE MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS,**

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 modifié relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

**ARRÊTE**

**Article premier**

M. Denis GIROUDET, administrateur général des finances publiques de classe normale, directeur du pôle gestion publique à la direction régionale des finances publiques de Normandie et du département de la Seine-Maritime, est chargé de l'intérim de la direction régionale des finances publiques de Normandie et du département de la Seine-Maritime, en remplacement de Mme Marie-Françoise HAYE-GUILLAUD, appelée à faire valoir ses droits à la retraite.

**Article 2**

Cette mesure prend effet le 30 avril 2016.

**Article 3**

Le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

Fait à Paris, le 13 avril 2016

POUR LE MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS,  
POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES FINANCES PUBLIQUES,  
PAR DÉLÉGATION,  
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE,  
CHEFFE DU BUREAU RH-1B,

CÉLINE CASTELEYN

